

# SAGE Vilaine : les espèces végétales invasives



- Aq Espèce aquatique ou amphibie
- He Espèce herbacée de taille modeste
- P1 Espèce en priorité 1 dans le SAGE Vilaine
- Ar Arbre ou arbuste
- He Espèce herbacée de grande taille
- P2 Espèce en priorité 2 dans le SAGE Vilaine

**AZOLLE FAUSSE FOUGÈRE**  
*Azolla filiculoides* P1

Aq ? Petite plante aquatique flottante de couleur verte à rouge

✂ Multiplication par division à l'instar des lentilles d'eau

! Envahissement des eaux stagnantes des rivières et des étangs



**CRASSULE DE HELMS**  
*Crassula helmsii* P1

Aq ? Petite plante grasse amphibie à feuilles opposées et floraison blanche discrète

✂ Multiplication par fragmentation et émission de turions à l'automne

! Tapis dense, dans l'eau ou en berge. Propagation rapide. Ne pas confondre avec les callitriches.



**HYDROCOTYLE FAUSSE RENONCULE**  
*Hydrocotyle ranunculoides* P1

Aq ? Plante amphibie à feuilles réniformes et lobées. Présence de faisceaux racinaires à chaque noeud

✂ Dissémination par bouturage de fragments de tige

! Croissance très rapide. Formation d'herbiers denses impactant le milieu et les espèces locales



**EGERIE DENSE**  
*Egeria densa* P1

Aq ? Plante strictement aquatique. Feuilles légèrement dentelées. Fleur blanche à 3 pétales

✂ Multiplication aisée par fragments de tiges

! Formation de tapis denses en rivières, canaux et plans d'eau. Entraîne la navigation et la pêche



**ELODÉES**  
*Elodea canadensis* (1)  
*Elodea nuttallii* (2) P1

Aq ? Plantes strictement aquatiques. Feuilles allongées, ovales ou filiformes, insérées par 3. Petites fleurs difficiles à voir

✂ Multiplication aisée par fragments de tiges

! Formation de tapis plus ou moins denses en rivières, fossés et plans d'eau

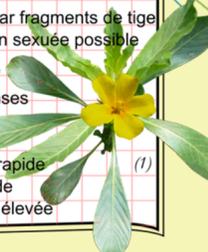


**JUSSIES**  
*Ludwigia grandiflora* (1)  
*Ludwigia peploides* P1

Aq ? Plantes amphibies enracinées. Feuilles en rosette flottante puis feuilles alternes allongées après. Fleurs jaunes à 5/6 pétales

✂ Bouturage par fragments de tige. Reproduction sexuée possible

! Formation d'herbiers denses dans l'eau et sur terre. Croissance rapide et capacité de propagation élevée



**GRAND LAGAROSIPHON**  
*Lagarosiphon major* P1

Aq ? Plante strictement aquatique. Feuilles étroites, alternes et recourbées vers l'arrière. Nombreuses ramifications. Petites fleurs difficiles à voir

✂ Multiplication aisée par fragments de tiges

! Colonisation des eaux stagnantes des rivières et plans d'eau



**MYRIOPHYLLE DU BRÉSIL**  
*Myriophyllum aquaticum* P1

Aq ? Plantes amphibies enracinées. Feuilles en forme de plume, insérées par 4 ou 6

✂ Bouturage par fragments de tige

! Création d'herbiers denses dans les eaux des rivières, canaux et étangs. Croissance rapide et capacité de propagation forte



**JACINTHE D'EAU**  
*Eichhornia crassipes* P2

Aq ? Plante aquatique flottante. Pétioles largement renflés qui assurent la flottaison. Jolies fleurs mauve clair

✂ Création de stolons produisant des clones

! Invasive potentielle des eaux stagnantes des canaux et plans d'eau



**LAITUE D'EAU**  
*Pistia stratiotes* P2

Aq ? Plante aquatique flottante. Feuilles recouvertes d'un duvet de poils dense

✂ Création de stolons produisant des clones

! Invasive potentielle des eaux stagnantes des canaux et plans d'eau



**AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE**  
*Ambrosia artemisiifolia* P1

He ? Plante annuelle de 30cm à 1m de haut. Feuilles vertes profondément découpées

✂ Production de nombreuses graines

! Envahit les cultures, les bords de route, les friches, etc

Pollen très allergène



**BALSAMINE DE L'HIMALAYA**  
*Impatiens glandulifera* P1

He ? Plante annuelle, 0,5-2m de haut. Feuilles opposées et dentées. Autres espèces invasives : *I. balifera*, *I. capensis* et *I. parviflora*

✂ Production de nombreuses graines. Bouturage de tiges

! Sur sols riches et humides, en bord de cours d'eau, fossés, bois...

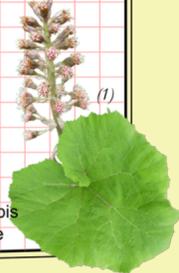


**PETASITES**  
*Petasites fragrans*  
*Petasites hybridus* (1) P1

He ? Plantes vivaces et couvrantes. Grandes feuilles. Floraison avant repousse des feuilles

✂ Propagation par extension et dissémination des rhizomes

! Sur milieu frais de préférence. Formation de tapis denses en berge



**AIL À TROIS ANGLES**  
*Allium triquetrum* P2

He ? Plante à feuilles linéaires. Tige triangulaire à la base. Fleurs blanches pendantes

✂ Reproduction par graines, division du bulbe et production de bulbilles

! Apprécie les milieux frais, les bords de cours d'eau, boisements humides, etc



**ASTERS AMÉRICAINS**  
*Aster lanceolatus*  
*Aster novi-belgii* P2

He ? Plante de 0,3 à 1,2m de haut à feuilles linéaires lancéolées. Fleurs blanches, roses ou lilas. Nombreuses variétés / hybrides

✂ Reproduction par graines et stolons

! Apprécie les milieux humides, les berges de cours d'eau, friches, bords de route, etc



**CLAYTONIE PERFOLIÉE**  
*Claytonia perfoliata* P2

He ? Plante annuelle de 20 à 40 cm. Feuilles soudées sous les fleurs. Fleurs blanches à 5 pétales

✂ Reproduction par graines

! Se développe sur différents milieux, du littoral à la forêt

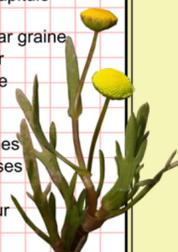


**COTULE PIED DE CORBEAU**  
*Cotula coronopifolia* P2

He ? Plante vivace de 10-20 cm. Feuilles lancéolées et lobées. Fleur jaune en capitule

✂ Dissémination par graine. Multiplication par fragments de tige possible

! Colonise les zones humides sableuses ou vaseuses, du littoral à l'intérieur des terres



**GRIFFE DE SORCIÈRE**  
*Carpobrotus edulis*  
*Carpobrotus aciniiformis* P2

He ? Plante grasse rampante. Feuille charnue à section triangulaire. Fleur jaune ou rose

✂ Multiplication par graines et fragmentation de stolons

! Forme des tapis plus ou moins denses en milieu littoral, sur sable et rocailles



**LINDERNIE FAUSSE GRATIOLE**  
*Lindernia dubia* P2

He ? Plante annuelle à feuilles opposées entières présentant quelques dents. Tige carrée et fleur rose lila

✂ Dissémination par graine uniquement

! Colonise les grèves des rivières et étangs. Apprécie les vases exondées



**SENEÇON DU CAP**  
*Senecio inaequidens* P2

He ? Plante vivace à fleurs jaunes. Feuilles linéaires de 2-3 mm de large, irrégulièrement dentées

✂ Multiplication par les graines qui sont disséminées par le vent, les engins, l'eau

! Colonise les milieux anthropisés : bords de route, voies ferrées, friches, etc.



**VERGERETTES**  
*Conyza bonariensis* - *C. canadensis*  
*C. floribunda* (1) - *C. sumatrensis* P2

He ? Plantes annuelles à feuilles allongées dentées. Nombreuses fleurs vertes-blanchâtres

✂ Multiplication par production de graines disséminées par le vent

! Colonise les milieux remaniés et perturbés : friches, accotements routiers et ferroviaires. Espèces pionnières et opportunistes



**BERCE DU CAUCASE**  
*Heraclenum mantegazzianum* P1

He ? Plante pluriannuelle de grande taille (2 à 5 m de haut). Feuilles larges très découpées. Grandes ombelles de fleurs blanches

✂ Reproduction par graine

! Préfère les milieux frais. Parfois plantée en parcs et jardins

Ne pas toucher : sève photosensibilisante provoquant des brûlures

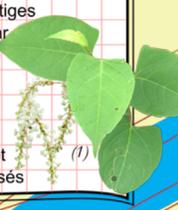


**RENOUÉES ASIATIQUES**  
*Reynoutria japonica* (1)  
*R. sachalinensis* - *R. × bohemica* P1

He ? Plante vivace haute de 1-4,5 m. Grandes feuilles entières, cordées ou triangulaires. Tige creuse, rhizomes puissants

✂ Multiplication par fragments de rhizomes ou de tiges. Reproduction par graines possible

! Forme des massifs denses et continus en bord de rivière et milieux anthropisés



**RENOUÉE A ÉPIS NOMBREUX**  
*Polygonum polystachyum* P1

He ? Plante vivace de 1-2 m de haut. Longues feuilles lancéolées. Tige rougeâtre, creuse. Fleurs blanches en épis

✂ Multiplication par graines et fragments de tiges et rhizomes

! Colonise les milieux frais, berges de rivière, bords de route, remblais, etc



**HERBE DE LA PAMPA**  
*Cortaderia selloana* P2

He ? Plante vivace de 3-4 m de haut. Feuilles linéaires retombantes à bords coupants. Grandes hampes florales blanches

✂ Production de nombreuses graines disséminées par le vent, les terres infestées

! Affectionne les milieux littoraux, les terrains vagues. Nombreuses variétés créées pour les parcs et jardins



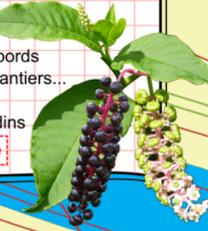
**RAISIN D'AMÉRIQUE**  
*Phytolacca americana* P2

He ? Plante vivace pouvant atteindre 2,5m de haut. Feuilles lancéolées et tige rougeâtre en été. Fruits noirs en grappe

✂ Dissémination par graine

! Colonise les friches, bords de route, chantiers... Plantée en parcs et jardins

Plante toxique



**SENEÇON EN ARBUSTE**  
*Baccharis balminifolia* P1

Ar ? Arbuste pouvant atteindre 4 m. Pieds mâles et femelles distincts. Feuilles alternes, plus ou moins dentées

✂ Nombreuses graines disséminées par le vent

! Fermeture des milieux arrière-littoraux. Longtemps plantés dans les haies sur le littoral car ils résistent au sel



**AILANTHE**  
*Ailanthus altissima* P2

Ar ? Arbre pouvant atteindre 20 m. Pieds mâles et femelles distincts. Longues feuilles divisées en 6-12 paires de folioles

✂ Reproduction par graines et drageons

! S'installe sur les friches, réseaux routiers et ferroviaires. Parfois plantés



**ARBRE À PAPILLONS**  
*Buddleja davidii* P2

Ar ? Arbuste haut de 2 à 5 m. Feuilles opposées, lancéolées et légèrement dentées. Fleurs en grappe, de couleur variée selon les variétés

✂ Graines disséminées par le vent, l'eau et l'homme

! Affectionne les milieux remaniés et anthropisés. Souvent plantés dans les parcs et jardins



**ERABLE NEGUNDO**  
*Acer negundo* P2

Ar ? Arbre pouvant atteindre 25 m. Feuilles divisées en 3-5 folioles grossièrement dentées. Fleurs en grappe pendante. Fruits ailés, par deux

✂ Graines disséminées par le vent, l'eau. Drageonnement

! Colonise les forêts alluviales. Parfois planté dans les parcs



**LAURIER PALME**  
*Prunus laurocerasus* P2

Ar ? Arbuste pouvant atteindre 6m. Feuilles persistantes, ovales, luisantes et légèrement dentées. Fleurs en grappe - baies noires

✂ Baies dispersées par les oiseaux. Drageonnement

! Colonise les sous-bois et lisières. Souvent planté dans les haies, les jardins. Nombreuses variétés existantes



**RHODODENDRON DES PARCS**  
*Rhododendron ponticum* P2

Ar ? Arbuste pouvant atteindre 5 m. Feuilles persistantes et coriaces. Fleurs de couleur rose-violet

✂ Multiplication par graines et marcottage possible

! Colonise les sous-bois, les landes. Souvent trouvé à proximité des jardins où il est planté



# Ce que dit le SAGE Vilaine

Le SAGE Vilaine est le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de la Vilaine. C'est un outil de gestion de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des usages de l'eau : il définit des objectifs et des mesures de gestion adaptés aux enjeux locaux.



## ORIENTATION 1 : MAINTENIR ET DEVELOPPER LES CONNAISSANCES

### Disposition 136 : Mettre à jour les inventaires des espèces invasives avérées

Les espèces classées en priorité 1 sont inventoriées préférentiellement.

### Disposition 137 : Assurer une veille scientifique et technique sur les espèces invasives

L'EPTB Vilaine est en charge d'une veille scientifique et technique sur les espèces invasives et les moyens de gestion.

## ORIENTATION 2 : LUTTER CONTRE LES ESPECES INVASIVES

### Disposition 138 : Respecter des règles d'action communes

L'intervention précoce, et rapide après détection, permet souvent les actions les plus efficaces et les moins coûteuses.

### Disposition 139 : Organiser la lutte autour des structures et territoires adaptés

Les actions de lutte peuvent être assurées par divers organismes, publics, privés ou associatifs. Il s'agit de trouver la bonne complémentarité entre les porteurs de programme de bassin et les autres gestionnaires.

### Disposition 140 : Intégrer le risque liés aux espèces invasives dans la gestion des milieux aquatiques

Les espèces invasives sont prises en compte dans les réflexions menées sur les autres thématiques (cours d'eau, plan d'eau, TVB).

### Disposition 141 : Respecter des règles d'action communes

L'utilisation des espèces mentionnées dans l'annexe 9 (voir liste ci-dessous) est à proscrire. La CLE préconise aux collectivités :  
 - d'annexer à leur PLU(I) cette liste des espèces invasives (...) à éviter pour la réalisation des espaces verts et jardins (...).  
 - de prendre en compte cette liste dans leurs pratiques, (...) leurs marchés publics de plantation, fleurissement et aménagement.  
 - de porter une attention particulière aux apports de remblais et de terres susceptibles de colporter des espèces invasives.

### Disposition 142 : Apporter une assistance technique aux structures gestionnaires

L'EPTB Vilaine apporte son assistance aux maîtres d'ouvrages concernés afin de les aider dans leur gestion des espèces invasives.

# Les espèces végétales invasives du bassin versant de la Vilaine



## S'engager ensemble pour mieux lutter

Les espèces invasives (espèces exotiques envahissantes), par leur développement excessif et leur propagation rapide, impactent directement ou indirectement les espèces locales et les milieux, qu'ils soient naturels ou anthropisés. Pour certaines espèces, les effets négatifs sont aussi avérés sur les activités humaines et même la santé. Cette problématique est donc l'affaire de tous – collectivités publiques, acteurs privés et monde associatif – et nécessite un travail partenarial pour avancer efficacement sur un territoire aussi vaste que le bassin de la Vilaine.

Aussi, il faut partager au mieux nos connaissances pour savoir reconnaître les principales espèces, mais aussi les espèces émergentes, et participer activement et de manière complémentaire à l'effort d'inventaire. L'information, la sensibilisation et la formation, facilitent la compréhension et permettent de prévenir et anticiper au mieux de nouvelles colonisations. Tout aussi primordiales, la non utilisation et la non dispersion des espèces invasives participent à ralentir la progression des invasives présentes et limitent l'installation de nouvelles espèces.

En terme de lutte, les interventions précoces et rapides sont privilégiées car elles permettent les actions les plus pertinentes, gages de réussite et de maîtrise des coûts. Mais avant d'agir, il est important de réaliser un bon diagnostic, en se posant les bonnes questions. Pour cela l'EPTB Vilaine assure une assistance technique sur cette thématique, s'appuyant selon les besoins sur les réseaux d'acteurs du bassin Loire-Bretagne et des Pays de la Loire.

Ainsi, c'est en travaillant ensemble, de manière partenariale et en complémentarité sur nos territoires et les différents milieux, que nous pourrions obtenir les meilleurs résultats.



# Liste des espèces invasives du SAGE Vilaine

Priorité	Type de végétaux	Nom Latin de l'espèce	Nom français de l'espèce	Priorité	Type de végétaux	Nom Latin de l'espèce	Nom français de l'espèce
1	Hydrophyte flottante	Azolla filiculoides	Azolle fausse fougère	2	Hydrophyte flottante	Eichhornia crassipes	Jacinthe d'eau
	Hydrophyte immergée	Egeria densa	Egerie dense			Lemna minuta	Lentille d'eau minuscule
		Elodea canadensis	Elodée du Canada			Lemna turionifera	Lenticule à turion
		Elodea nuttallii	Elodée de Nuttall		Pistia stratiotes	Laitue d'eau	
	Amphibie vivace	Lagarosiphon major	Grand lagarosiphon		Bidens connata	Bident soudé	
		Crassula Helmsii	Crassule de Helms		Bidens frondosa	Bident feuillé	
		Hydrocotyle ranunculoides	Hydrocotyle fausse renoncule		Claytonia perfoliata	Claytonie perfoliée	
		Ludwigia grandiflora	Jussie à grande fleur		Conyza bonariensis	Vergerette de Buenos Aires	
		Ludwigia peploides	Jussie faux pourpier		Conyza canadensis	Vergerette du Canada	
	Herbacée annuelle	Myriophyllum aquaticum	Myriophylle du Brésil		Conyza floribunda	Vergerette à fleurs nombreuses	
		Ambrosia artemisiifolia	Ambrosie à feuilles d'armoise		Conyza sumatrensis	Vergerette de Sumatra	
		Impatiens balfouii	Balsamine de Balfour		Lindernia dubia	Lindernie fausse-gratiolle	
		Impatiens capensis	Balsamine de Cap		Allium triquetrum	Ail à trois angles	
		Impatiens glandulifera	Balsamine de l'Himalaya		Aster lanceolatus	Aster lancéolé	
	Herbacée pluriannuelle	Impatiens parviflora	Balsamine		Aster novi-belgii	Aster de Virginie	
Heracleum mantegazzianum		Berce du Caucase	Aster squamatus	Aster écaillé			
Petasites fragrans		Pétasite odorante	Carpobrotus acinaciformis	Griffe de sorcière			
Herbacée vivace	Petasites hybridus	Pétasite hybride	Carpobrotus edulis	Ficoïde comestible			
	Polygonum polystachyum	Renouée à épis nombreux	Cortaderia seloana	Herbe de la Pampa			
	Reynoutria japonica	Renouée du Japon	Cotula coronopifolia	Cotula pied de corbeau			
	Reynoutria sachalinensis	Renouée de Sakhaline	Phytolacca americana	Raisin d'Amérique			
	Reynoutria x bohemica	Renouée de Bohême	Senecio inaequidens	Sénéçon du Cap			
Arbuste	Baccharis halimifolia	Sénéçon en arbre	Paspalum dilatatum	Millet bâtard			
			Paspalum distichum	Paspale à deux épis			
			Spartina alterniflora	Spartine à feuilles alternes			
			Spartina anglica	Spartine anglaise			
			Buddleja davidii	Buddleia du père David			
			Prunus laurocerasus	Laurier palme			
			Rhododendron ponticum	Rhododendron des parcs			
			Acer negundo	Erable negundo			
			Ailanthus altissima	Ailante			

Cette liste d'espèces peut être intégrée dans vos cahiers des charges, comme espèces à ne pas utiliser !

Si vous localisez une de ces plantes, contactez nous :  
 benjamin.bottner@eptb-vilaine.fr 02 99 90 95 19 / 06 82 26 55 23

# Des espèces déjà bien présentes

Certaines espèces invasives sont bien connues et largement distribuées à l'échelle du bassin de la Vilaine.

Ainsi, depuis près de 30 ans, la Jussie (*Ludwigia grandiflora*) s'est propagée sur le bassin. Elle est actuellement présente sur la Vilaine, l'aval de l'Oust, et les rivières du Don et de l'Isac. On la retrouve aussi sur les zones humides des marais de Redon et sur divers plans d'eau répartis sur l'ensemble du bassin.

Les renouées asiatiques (*Reynoutria* sp.) sont elles aussi répandues sur le territoire du SAGE. On les trouve souvent en bord de cours d'eau et bord de route, mais également en zone urbaine où les remaniements de terre facilitent sa dispersion. Pour ces espèces, il faut contenir leur dispersion et, localement, agir pour réduire leurs impacts.



# Des espèces émergentes qui s'installent

D'autres espèces invasives sont arrivées plus récemment sur le bassin de la Vilaine : on peut citer notamment l'Hydrocotyle fausse renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*) et la Crassule de Helms (*Crassula helmsii*) que l'on ne trouve pour le moment qu'en quelques rares localités. Sur ces espèces, des actions de gestion sont indispensables pour réduire les risques de propagation ou tenter l'éradication.

Par son réseau de cours d'eau important (plus de 12 000 km) et les connexions aux bassins de l'Erdre au sud, du Blavet à l'Ouest, et de la Rance au Nord, le bassin de la Vilaine peut être considéré comme un territoire propice à l'installation d'espèces invasives. A cela, s'ajoute les axes de transport routier et ferroviaire et les agglomérations qui offrent des possibilités de propagations aux nouvelles espèces.

Une veille active doit donc s'organiser pour tenter de freiner l'arrivée de nouvelles espèces et éviter les impacts sur la biodiversité et les usages.



Etablissement Public Territorial de Bassin  
 Boulevard de Bretagne - BP 11  
 56 130 LA ROCHE BERNARD  
 Tél : 02 99 90 88 44 - Fax 02 99 90 88 49  
 Mel : contact@eptb-vilaine.fr